L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. | WINNIPEG, MAN., 13 DECEMBRE 1900. | NUMERO 45

L'ECHO DE MANITOBA

Imprimé par A. GAUVIN.

Toutes communications devront être adressées

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signé.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port)............... 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne............... .12c
Chaque insertion subsequente........ .... 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariagse sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

Au Transvaal

"Ma foi dans l'avenir bien fou qui se fiera. tel qui rit aujourd'hui, demain soir pleurera.

Jamais sentence ne fut plus appropriée à l'heure actuelle, que celle-ci; du moins en ce qui concerne la guerre du Transvaal.

Cette guerre, qu'il y a prés de trois mois déjà, le cabinet Anglais, soucieux des élections, déclarait terminée, dure encore et non seulement elle dure mais elle menace de recommencer de plus belle.

Le depart de Kruger, celui de Lord Robert ne signifient rien, la verité est, que des operations actuellement en cours depend veritablement la fin ou le renouvellement de la guerre.

Lord Kitchener l'a compris et la poursuite obstineé du général De Wet par le général Anglais Knox, la présence de Kitchener à Bloemfontein, indiquent l'effort suprême tenté pour saisir De Wet et couper court à ses projets.

En effet, les Boers ont transporté le théâtre des hostilites, non plus dans le Transvaal, mais dans le sud de l'Orange, la ou au début de la guerre l'on s'est battu.

La raison evidente est que les Boers ont voulu se rapprocher de la Colonie du Cap où les Afrikanders, seraient à la veille de se soulever.

La presence de De Wet n'a pas d'autre but que d'encourager ces velleites, de faire sortir la rebellion. Son hardi coup de main sur Dewestdorp où il s'est emparé de quatre cents soldats anglais, de cannons et de munitions, le succes plus récent de son collegue Delarey qui s'est emparé d'un important convoi non loin de Pretoria, sont de nature à inspirer confiance aux afrikanders mécontents et à les encourager.

Ces velleités des Afritkanders ne sont pas douteuses; ils se sont réunis ces jours derniers au nombre de 6000 près de Worcester et ont discute la situation. Ils ont reclamé énergiquement l'indépendance pour les Bœrs.

Le soulevement des Afrikanders, ce serait une guerre plus sérieuse encore que la première à recommencer.

En attendant, cette simple menace, exige de la part du gouvernement anglais des précautions qui se traduisent par l'immobilisation dans les garnisons de la colonie du Cap d'une quantité considérable de l'armée en campagne et naturellement, c'est autant de gagné pour les Bœrs en campagne.

Nul doute que les incendies des fermes bœrs, le système de reposailles préconisé et exécuté en ces derniers temps n'a pas peu contribué à exciter le mécontentement des Afrikanders.

S'il fallait en croire les dépêches dernières, il semblerait que deWet est sur le point d'être cerné, mais tant de fois déjà l'on a annoncé sa capture, que l'on n'y croit plus

Il est certain que les Boers ont des caches de vivres et de munitions faites dans certains districts, et ils vont ainsi s'approvisionner facilement alors que les troupes anglaises lancées à la poursuite et éloignés de leurs bases d'opérations ont vite épuisé leurs convois.

Si de Wet réussit à s'échapper encore cette fois, c'est presqu'à coup sur, une reprise vigoureuse des hostilités qui s'en suivra un peu partout de la part des Bœrs du Nord au Sud des deux républiques.

En Europe

M. Kruger est le point de mire actuel en Europe; le refus de l'Empereur d'Allemagne de le recevoir, refus suivi par ceux de l'Autriche et de l'Italie dit-on, a été un coup sensible aux espérances du vieux président.

En réalité, l'Empereur d'allemagne a joué un vilain rôle dans cette occasion, rôle qui n'est pas de nature à le rehausser beaucoup dans l'estime de ses sujets ni des autres nations, car il ne faut pas oublier que c'est lui qui par son fameux télégram me, il y a deux ans, a le plus contribué à pousser Kruger à la guerre. Aujourd'hui qu'il l'a mis dans le pétrin, il abandonne le pauvre vieux Kruger à son mauvais sort.

Le monarque de droit divin a une manière à lui d'interpréter le droit divin.

En attendant l'Oncle Oom est allé se consoler auprès de la jeune reine Whilemine qui l'a reçu fort affablement.

Mais que peut la pauvre petite Hollande? Dejà elle est en brouille avec le Portugal, les relations diplomatiques sont rompues. L'on croit que cette rupture est la suite de frictions causées par la guerre du Transvaal.

Le Portugal fait fête en ce moment à l'escadre anglaise ancrée dans le Tage, et son roi a proclamé sa gratitude et sa reconnaissance pour l'Angleterre.

Kruger ne peut se faire d'illusions aujourd'hui; ce n'est point même la proposition d'arbitrage faite à la chambre des Etats-Unis par M. Sulger qui peut lui apporter aucun espoir.

En Angleterre le Parlement a été convoqué en une courte session pour voter les subsides nécessités par la guerre. La somme en est coquette: $500,000,000!!

M. Chamberland a été tout particulièrement attaqué, il a été la cible de l'opposition, et il a un moment donné perdu son sang froid, au point de lancer des mots qu'il a du retracter.

Il ne parait point avoir fini de se faire attraper, et l'on peut prévoir des séances orageuses.

Il paraitrait que la santé de la Reine laisse fort à désirer.

Tribune Libre

Un de nos abonnés nous écrit:

"Pour l'avantage de vos nombreux lecteurs et amis métis. qui pourraient avoir droit aux SCRIPS, voudriez vous donner la date de l'agrandissement de la Province de Manitoba, et aussi les limites premières de la Province."

C'est en 1881 que les limites de la Province du Manitoba furent agrandies par acte du Parlement fédéral.

L'acte de Manitoba de 1870 fixe ainsi les limites de la Province, telle qu'originairement constituée.

Au sud la même frontière qu'aujourd'hui, (49ème parallèle de latitude nord).

A l'Ouest, la frontière suivant le 99ème degré de longitude, c'est-à-dire une ligne passant sensiblement par les points suivants de la carte actuelle du Manitoba: Clearwater, Mariapolis, Arizona, Gladstone, Tupper.

Au nord la limite était fixée par la parallèle 50o, 30 degré de latitude, c'est-à-dire à peu près la ligne de démarcation (carte actuelle) entre les townships 17 et 18, cette ligne forme les limites sud de la réserve indienne de Sandy Bay et passe à Oak Pointe.

La frontière Est était formée par le 96o degré de longitude, c'est-à-dire approximativement la ligne qui sépare les rangs 11 et 12 Est.

CORRESPONDANCE

LAURIER.

(de notre correspondant particulier.)

Notre joli village de Laurier a été le theatre d'une très belle fête, au profit de la nouvelle Eglise, fête dont les nombreux spectateurs conserveront longtemps le souvenir.

La fête s'ouvrit par une cavalcade organisée d'une façon remarquablé par Mr. A. Gauthier. La cavalcade représentait l'arrivée au Canada en 1534 du fameux navigateur français Jacques Cartier.

Les cultivateurs de Laurier et des environs, avaient largement contribué au succès de notre bazar en donnant des bestiaux qui furent mis en loterie et rapportérent une somme rondelette.

Le soir vers huit heures, ouverture d'un magnifique concert organisé par notre sympathique musicienne Mme. Trottier d'Aoust. Nos plus sincéres félicitations à cette dame, dont le désintéressement, le tact parfait et le gout éclairé lui ont permis de passer par dessus tous les obstacles et ont assuré le succès de ce concert.

Dans cette brillante soirée nous avons remarqué plusieurs tres bons chanteurs; entre autres Messieurs Alcibiade Gamache Adélard Trottier, Docteur Bèasse, qui a bien voulu nous gratifier des plus beaux morceaux de son répertoire. Nous ferons une mention spéciale de M. A Gauthier, romancier de premier ordre, qui déclame avec beaucoup d'art et de chaleur et dont la voix est fort belle.

Le charme de ce concert s'est plutot rencontré dans le accents mélodieux de melles Gamache et Mignon, qui charmantes et gracieuses ont capture tout particulierement leur auditoire. Nous citerons d'une façon speciale Mademoiselle Lucienne Dutilleul qui malgré son très jeune âge, a sû par sa remarquable préstance se créer un succès, qui s'est traduit par de vifs applaudissements et d'enthousiastes rappels.

Nos éloges à tous nos dévoués artistes.

A l'issue du concert magnifique feu d'artifice suivie d'une belle retraite aux flambeaux, aux accents entrainants de la Marseillaise.

Les habitants de Laurier ont fait un véritable tour de force; ils se sont dévouées pour obtenir un succès et le succès a reponde à leurs efforts, car le resultat de notre bazar a été magnifique, 1400 dollars!

En terminant, M. Gamache père, voudra bien recevoir nos plus chaleureux compliments pour le goût, ainsi que la rapidité avec lesquels il a conduit les travaux de notre nouvelle Eglise.

Nous devons également rendre un hommage bien mérité à notre nouveau pasteur, dont le dévouement a été si remarquable.

Son calme, son désintéressement, son zèle pour ses ouailles, lui assure le respect et l'affection de tous les catholiques de Laurier.

Bien pense et bien dit

Extrait d'un discours de M. Tarte à Montréal la semaine dernière.

"Je viens de dire que nous sommes deux millions au Canada. Nos amis anglais de la province de Québec sont environ un septième de la population. Nous leur donnons deux ministres de langue anglaise. Nous leur donnons dix à douze députés de de langue anglaise dans la chambre de Québec, et plus dans la chambre des Communes. Nous leur donnons des magistrats comme s'ils étaient environ un tiers de la population. Les catholiques dans la province d'Ontarion représentent à peu près le même nombre que les Canadiens-anglais représentent à Québec. Il y a deux cent cinquante mille Canadiens-français dans Ontario. Je demande aux torys qui nous accusent d'être des hommes intolérants ce qu'ils font pour nous dans Ontario. Combien de députés français nous donnent-ils, combien de juges français nous donnent-ils? Je le répète: notre système d'éducation nous a fait, Dieu merci! glorifions-nous en la province la plus essentiellement libérale et la plus essentiellement tolérante. Ces faits qui ne peuvent être niés, n'empêcheront pas cependant les torys de continuer à dire que nous sommes une race inférieure et une race déloyale. Pour ma part j'ai fini de protester tous les jours de ma profonde loyauté. Que ceux qui ne veulent pas y croire, n'y croient pas. Nous avons sur ce sol de Canada les mêmes droits que nos frères d'origine anglaise. Sir Charles Tupper, M. Clarke Wallace, le "Mail & Empire", et autres organes torys, crient en ce moment même dans la Colombie Britannique, où il y a deux élections à faire que nous sommes un race conquise, et qu'en conséquence nous devrions être traités en parias, c'est-à-dire en hommes qui n'ont pas des droits égaux à ceux qui les entourent. Il n'est pas vrai de dire que nous sommes une race conquise. C'est mentir à l'histoire que de que de tenir ce language. La dernière bataille qui se qui fut livrée entre les armées anglaises et les armées françaises, fut une victoire française. C'est à la suite de cette bataille, de cette victoire, que la France conclut avec l'Angleterre un traité de de paix par lequel le Canada fut cédé à l'Angleterre.

Ce traité nous garantit des droits. Le premier de ces droits est celui de devenir des citoyens britanniques, c'est-à-dire de jouir des droits égaux à ceux de nos amis d'origine anglaise. Nous sommes donc des citoyens britanniques, non parce que nous avons été conquis ou vaincus, mais parce qu'en vertu d'un traité nous sommes devenus tels. Nous ne sommes pas une race vaincue et nous ne sommes pas une race à conquérir et à vaincre. Nous n'attaquons personne nous désirons ardemment vivre en paix avec ceux qui nous entourent; nous sommes des Canadiens. Notre mère-patrie à nous c'est ce sol, c'est le Canada. Nous aimons la France; c'est la patrie de nos aieux. Nous manquerions de cœur si nous n'aimions pas la vieille Gaule d'où sont partis nos ancêtres pour venir civiliser ce pays. Mais nous ne nous tournons jamais vers la France pour en attendre protection. Personne de nous ne songe à retourner au régime français. Le régime français ne nous irait point. Nous avons nos libertés à nous, nous sommes ici chez nous. Notre mère patrie je le dis de nouveau, c'est le Canada. Puisque nous sommes legitimement chez nous, comment se fait-il que depuis la conquête il y a eu constamment parmi les Anglais des groupes qui ont demandé notre asservissement? Ce qui se passe aujourd'hui n'est pas nouveau.

L'Election De Provencher Contestee

Un protestation a été déposeé en Cour contre l'élection de Monsieur A. A. C. LaRiviere, comme deputé de Provencher.

Les pétitionnaires sont Messieurs Alphonse Phaneuf et Louis Laventure, de St. Boniface. La somme de $1000 exigée par la loi à été deposée entre les mains du protonotaire.

La plainte des pétitionnaires est basée surtout sur les irrégularites qui se sont produites dans le poll 10, et que nous avons déjà exposées tout au long.

Mariage

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Reparons un regrettable oubli dont la tourmente électorale est responsable.

Jeudi 29 novembre, à la Cathédrale de St Boniface le Rev. Monsieur Dugas bénissait le mariage de M Désiré Van Belleghem, fils de Monsieur L. A. Van Belleghem demeurant en Belgique avec Melle Louise Bossuyt de St. Boniface, dont la famille est si connue et si estimée de tous.

Monsieur et Madame Van Belleghem sont partis faire leur voyage de noces en Belgique; et se proposent d'aller passer plusieurs mois chez leurs parents et amis.

Ils comptent revenir au Manitoba avec le printemps.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 13 DECEMBRE 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

C'est par trop d'impudence !

Les gens du MANITOBA poussent hors de toutes limites permises, l'inconscience, ou l'impudence.

A eux de choisir.

De quel front osent-ils venir se plaindre de polémiques qu'eux mêmes ont dûment et volontairement provoquées ?

Certes, les articles parus dans le FREE PRESS en ces derniers temps, ceux du MORNING TELEGRAM (que le MANITOBA laisse dans l'ombre), sont profondement regrettables.

Mais qui donc, encore une fois, a fourni le materiel pour ces articles ? qui a fait naitre l'occasion; sinon les gens du MANITOBA ?

N'est-ce point vous Messieurs, qui de votre propre chef, sans autorisation, au mépris de toutes convenances, avez, pour satisfaire vos ambitions, imprimé et repandu à profusion ces placards, où le nom de votre Archevêque flamboyait en lettres énormes, comme un appât jetté par vous aux électeurs ? où la lettre de votre Archevêque s'enchevetrait entre les lettres de l'hon. Roblin, et vos commentaire interessés ?

N'est-ce point vous qui avez voulu cette publicité incougrue?

N'est-ce point vous qui avez voulu et lancé ce rapprochement, et ce, dans le but unique de servir vos intérêts personnels ?

Pouvez vous après cela vous étonner si, de ce rapprochement intempestif, a surgi l'accusation de connivence, d'entente entre l'Archevêque et le Premier Ministre ?

Ne l'avez vous point voulu ? et n'était-ce point d'ailleurs l'idée que vous désiriez faire naitre vous même dans l'esprit des lecteurs de vos placards ?

Est-ce que le lendemain de l'apparition du susdit placard, vos amis, vos confidents du MORNING TELEGRAM ne le reproduisaient pas dans leur journal ?

Qui donc, vous avait autorisé à user de cette publicité ?

Qui avez-vous consulté, d'autres que votre intérêt et votre propre ambition ?

Ah ! c'est bien toujours la même histoire qui se repête et vous ne changerez jamais.

L'autorité ecclésiastique, l'intérêt de la minorité, ne sont pour vous que des masques trompeurs; ces choses là ne pèsent point longtemps dans la balance quand dans l'autre plateau se trouve mis votre intérêt ou votre ambition !

Où en serions nous aujourd'hui, si comme vous, nous n'avions consulté que nos propres interets, si nous aussi, avions voulu non servir des armes que nous avions en mains ?

Vous faites sonner bien haut, vous criez sur tous les toits votre respect à l'autorité religieuse, votre dévouement à la minorité; en avez-vous joué assez de cette corde là, vous et vos acolytes, durant la dernière campagne électorale ?

Et cependant tandisque votre bouche proclamait bien haut votre respect, votre main placardait sur les murs, affichait le nom de votre archevêque, le compromettant sans raison, sans autorisation au milieu de vos menées politiques !

Tandisque votre bouche protestait de votre dévouement a la minorité, vous n'hésitiez pas à compromettre la faible lueur d'espoir entrevue, pour servir vos ambitions personnelles !

N'avions nous pas mille fois raisons de lutter à outrance contre la candidature Bernier.

Ceux, qui mal renseignés, ont pu douter de notre bonne bonne foi, ont du ouvrir les yeux, vous vous étez chargés vous même de nous justifier.

Quand Judas Iscariote ayant vendu le Fils de Dieu voulut le livrer aux soldats, dans le jardin des Oliviers, il vint à Jesus, et le baisa, disant "Salut Maitre."

Tous les Judas, petits et grands, ont depuis lors suivi l'exemple de l'Iscariote, et pour mieux trahir ont repêté le geste infâme.

Ce sont de ces baisers-la que l'Eglise, tout comme son Divin maître a le plus souffert, et sans doute souffrira toujours.

Justice Immanente

Samedi 1er Decembre, M. Chs. Marcil député de Bonaventure était fêté et acclamé au Windsor à Montréal par l'élite des journalistes français et anglais de Québec ses confrères, pour la plupart aussi, ses amis et admirateurs sincères.

Ce tribu d'hommages et de sympathies si chaleureusement deposé aux pieds du nouveau député de Bonaventure, par des hommes qui comptent parmi l'élite de la société, se dresse comme une singulière ironie et une juste compensation envers ce même M. Ch. Marcil que l'année dernière, à pareille date, presque le même jour, une poignee de malappris, insultaient sans cause, sans rime ni raison, par fanatisme et pure imbecillité, à l'assemblée de St. Boniface.

Ce rapprochement curieux, cette coincidence imprévue entre deux dates anniversaires, soufflètent de la façon la plus vengeresse, les coupables inconscients et malappris de l'année dernière.

Puissent-ils au moins le comprendre et s'en repentir !

Nous protestons

Le MANITOBA se plait à voir dans la nomination de M. Mager fils à une emploi public par le gouvernement fédéral, la récompense libérale de la candidature de M. Victor Mager son père. Les apparences rendent le MANITOBA excusable de porter une semblable accusation, nous le reconnaissons.

Mais en réalité, rien n'est plus faux ; la nomination de M. J. Mager s'est faite à l'insu des chefs liberaux français à qui appartient de droit le patronage.

Nous protestons, pour notre part, énergiquement contre l'erreur commise, erreur d'autant plus regrettable qu'elle expose fort injustement les chefs liberaux français à des accusations, fausses mais vraisemblables.

De plus, il est inadmissible que le patronage soit exercé, au mépris des droits acquis les plus respectables; il est inadmissible qu'on méconnaisse les services rendus par les vieux et fidèles amis du parti.

Il faut qu'on sache à quoi s'en tenir une fois pour toutes, et qu'on se soumette aux règles admises, reconnues.

Nous blâmons nettement le gouvernement, en cette occasion, pour avoir agi sans s'être entourée des renseignement voulus, sans avoir consulté les seules personnes qualifiées pour decider des questions de patronage; personnes qui enfin de compte supportent la responsabilité des bévues commises par les autres.

Le coup du lapin a Sir Ch. Tupper et Clarke Wallace

Les deux divisions électorales de Vancouver et de Yale dans la Colombie Anglaise, ont élu jeudi dernier deux députés libéraux.

C'est un joli coup de boutoir, autant dire le coup du lapin donné à Sir Ch. Tupper et à Clarke Wallace qui depuis deux semaines parcourent ces deux comtés, prêchant la guerre sainte contre "Laurier et la dynastie française." Nous avons la semaine dernière cité des extraits de leur discours.

Tout comme le reste du Dominion, nos compatriotes anglais de la Colombie Anglaise ont tenu à protester contre l'odieuse campagne ménée par les chefs conservateurs.

Vive le Roi, vive la ligue !!

"Quand le FREE PRESS parle, dit le suave MANITOBA, c'est M. Sifton qui parle, il exprime l'opinion de tout le cabinet".

Conclusion: le cabinet fédéral tout entier est responsable des articles que le FREE PRESS publie à propos d'un incident de politique locale !!

C'est comme ça qu'on raisonne au MANITOBA !! Pauvres gens !!

Fort heureusement il ne viendra à personne l'idée de tenir qui que ce soit responsable des articles du MANITOBA (en dehors de sa rédaction bien entendue !) sans quoi, pas un gouvernement ne pourrait résister plus de deux mois à une semblable responsabilité !!

Si vous voulez apprendre à juger le MANITOBA, rappelez vous, que c'est le même journal qui jadis déclarait à maintes reprises que ni M. Macdonald, ni le parti conservateur ne pouvaient être tenus responsables des articles du MORNING TELEGRAM.

C'est le même onctueux mais carnavalesque journal, qui se refusait à accepter toute responsabilité pour le parti conservateur, des articles publiés par le MAIL AND EMPIRE, le STAR et les autres principaux organes conservateurs reconnus, dans leur campagne de haine et de préjugés anti-français !

Et ça se pose comme les champions des grands principes !

Non vrai, c'est à mourir de rire !

Notes Politiques

S'il faut en croire une dépêche qui nous est parvenue de Montréal samedi dernier au lendemain des élections provinciales de Québec, il paraitrait que le chef de l'opposition conservatrice, M. Flynn est entré de suite en négociation avec l'observatoire de Paris, pour acheter le fameux télescope de l'exposition

Le chef conservateur déclare que s'il ne peut se procurer ce merveilleux instrument, il lui sera impossible de parvenir désormais à découvrir le moindre conservateur dans la Province.

En chambre même, les sept députés de l'opposition ne seraient certainement pas discernables à l'œil nu au milieu de l'écrasant emajorité libérale.

M. Flynn a juste la garde d'un caporal ; ses fidèles sont MM. Girard (Compton); Pelletier (Dorchester) ; Tellier (Joliette) ; Leblanc (Laval) ; Lemay (Lotbinière) ; Flynn (Nicolet), et L'Heureux (St. Jean.)

M. Nantel, M. Atwater, anciens ministres conservateurs sont restés sur le carreau. M. Flynn n'a été élu que par 33 de majorité, ce qui est plus que maigre pour un chef d'opposition !

Chose singulière, le comté de St. Jean, libéral depuis trente années, et qui avait pour représentant l'hon. M. Marchand l'ancien premier, a élu un conservateur M. L'Heureux avec une majorité de 17 !

Ce sont là les singularités de l'élection.

A Montréal dans Ste Marie, le candidat conservateur le Dr. Laviolette a perdu son dépot ! M. Hackett un ancien ministre conservateur a été battu aussi, et par 252 voix ! La majorité libérale est de 66, sur 74 deputés.

Il appert d'après les dernières dépêches que M. L'Heureux s'est declaré supporteur de M. Parent.

Le gouvernement de l'Ile du Prince Edouard a suivi l'exemple de Québec. M. Farqharson a dissous la chambre et l'élection aura lieu le 12 décembre. A la nomination deux libéraux ont été élus par acclamation.

Les conservateurs ont tenu un caucus important à Toronto, dans le but de procéder à la réorganisation de leur parti. Il ne semble pas qu'aucune décision intervienne au sujet du généralat ; M. Foster parait cependant être avec M. Clarke le concurrent au panache de leader conservateur. La seule décision prise au caucus a trait à l'adoption d'une plateforme pour le parti. Les conservateurs comptent beaucoup parait-il sur ce genre d'appât pour assurer leurs pêches futures

---

Plusieurs journaux de l'Est ont annoncé que M. Greenway allait abandonner la direction du parti libéral Manitobain. Jusqu'ici nos confrères de l'Est paraissent mieux renseignés que nous, et possèder des tuyaux particuliers, car nous n'avons rien entendu de sérieux à cet égard jusqu'à ce jour au Manitoba.

Aux durs labeurs des élections, ont succédé les repos des agapes et des banquets. On banquete avec énergie un peu partout. A Brandon, à Toronto, à Fort William, en l'honneur de M. Sifton ; à Halifax, un banquet monstre va réunir six ministres libéraux la coupe à la main ; au Manitoba les conservateurs provinciaux, n'ont pas voulu rester en arrière ; à Manitou on a banqueté M. Rodgers, le fidèle Achate de M. Roblin. Enfin le 18 à Winnipeg doit avoir lieu le banquet à Sir Ch. Tupper.

A la Nouvelle Ecosse, jeudi 6 ont eu lieu les nominations pour remplacer les sièges laissés vacants par la résignation de certains deputés qui s'étaient présenté au fédéral.

A Halifax deux libéraux ont été élus par acclamation. A Pictou un libéral et un conservateur sont élus aussi par acclamation. Au Cap Breton, il y a des candidats de chaque coté.

La Langue Francaise

Parmi ceux qui ont déclaré la guerre à la Langue Française au Canada, et par malheur, nous sommes payés pour savoir qu'ils sont nombreux et ardents, il faut distinguer deux catégories bien distinctes.

Il y a d'abord les fanatiques irréconciliables, ceux qui réclament l'abolition de la langue française, comme ils reclament l'abolition de la papauté; uniquement parceque leur cervelle étroite et intransigeante est fermée à tout ce qui n'est pas leur credo.

De ceux-là nous ne nous occuperons pas. Mais il existe aussi une autre catégorie, dont l'animosité contre notre langue, est inspirée par des motifs plus discutables, nous voulons parler de ceux qui obeissant à un patriotisme exagéré et mal compris, veulent avant tout le triomphe de l'anglo-saxon et croient fermement que l'existence d'un idiome autre que l'anglais au sein du Dominion est un obstacle à la bonne entente et la prospérité du pays.

Avec ceux là, s'ils sont de bonne foi, l'on peut discuter, et nous devons le faire, avec le désir de leur prouver leur erreur.

L'EVENING JOURNAL d'Ottawa publiait à cet égard un remarquable article la semaine dernière et nous ne saurions mieux faire que d'en citer quelques extraits.

"La nation anglaise a conquis sa liberté sans avoir l'unité de langage.

Pendant cent cinquante ans après que la grande charte eut été obtenue de force du roi Jean, en 1215, l'Angleterre n'a pas eu l'unité de langage. La langue la plus répandue en Angleterre était la langue française. Le français était l'idiome d'une partie considérable de la population, le français était le langage des classes superieures, le langage parlementaire, le seul légal devant les tribunaux anglais jusqu'en 1362, tandis que cent ans plus tard, jusque vers la fin du quinzième siècle les statuts du libre parlement d'Angleterre étaient rédigés en français."

"En réalité, avant la conquête normande, il y plusieurs langues anglaises ou du moins plusieurs dialectes si différents que ceux qui en parlaient un ne pouvaient comprendre ceux qui en parlaient un autre. De sorte que ce n'est pas lorsqu'il parlait une langue commune que le peuple anglais est parvenu à la liberté politique et à la puissance d'une nation. Le français, le latin et plusiers dialectes anglais se disputaient le premier rang à l'époque où les Anglais conquirent leurs libertés. Celui qui affirme que la communauté de langage est le facteur le plus élementaire et le plus indispensable d'une nation libre parle sans réfléchir , l'unité de lan-

(Suite à la 5ième page).

Industrie Laitiere

(Suite)

Dans toutes les provinces du Canada on cherche à réduire le nombre des fabriques de beurre et de fromage et à en organiser d'aussi grandes que possible, car s'il y a avantage pour 50 cultivateurs a s'allier ensemble pour faire fabriquer le lait la crême dans un seul établissement, l'avantage sera encore bien plus grand si 5000 cultivateurs s'unissent pour faire la même chose. Voici la Beurrerie de St. Albons qui fabrique 25,000 livres de beurre par jour. Plus la fabrique est considérable mieux on peut l'amenager pour fabriquer des bons produits; plus l'expédition est facile, plus le coût de la fabrication est réduit, et plus les profits sont considérables pour les cultivateurs.

Le seul moyen de reussir aujourd'ui dans l'industrie beurrière, c'est l'expédition et la vente, des produits à l'état frais, et l'agglomération d'une grande quantité de crême dans une beurrerie centrale serait un grand avantage en ce que cela permettrait l'expedition immediate et rapide chaque semaine par char complet, ce qui est de la plus haute importance dans une province comme celle-ci, éloignée des deux marchés les plus considérables du pays, Montréal et Vancouver.

Quand à ce qui concerne la beurrerie centrale, nous constatons que le service actuel de trans port de la crême a besoin d'améliorations mais ces améliorations resteront impossibles tant que nous ne pourront pas expedier de grandes quantités de crême sur un point, de sorte que toute division de patronage dans plusieures beurreries de ce genre sera toujours un obstacle au véritable progrès.

LES FROMAGERIES DOMESTIQUES.

Notre population clairsemée a conduit plusieurs cultivateurs a fabriquer du fromage a domicile. Plusieurs de ces petites fromageries sont à proximité de fromageries publiques. C'est une erreur, car quelque soit la bonne qualité du fromage domestique il manquera toujours d'uniformité dans la forme, la couleur, la saveur, l'apparence générale. En conséquence quand la concurrance est active pour la vente et les marché stagnants, ce fromage se vendra toujours à meilleur marché que le fromage de fabrique, car personne ne veut d'un char composé de 20 espèces de fromage diverses. C'est la même chose que pour le beurre de laiterie.

Il importe donc aux propriétaires de ces petites fromageries, de bien se renseigner sur les bénéfiecs que donnent les fromageries publiques et d'étudier s'il ne serait pas plus avantageux pour eux de s'unir et d'établir de bonnes fromageries publiques.

La fabrication du fromage domestique peut-être avantageuse dans les endroits éloignés des fromageries publiques et pour les besoins de la consommation locale.

LA QUALITÉ DE NOS BEURRES ET DE NOS FROMAGES.

Nous avons demontré que nous pouvons fabriquer ici d'aussi bon beurre et d'aussi bon fromage que dans n'importe quelle partie du Canada et même du meilleur beurre que dans la province d'Ontario, puisque nous avons remporté les premiers prix dans ses propres expositions. En 1887 le premier prix pour les beurres de beurrerie fut remporté à Toronto par M. George Caron de St. Charles Manitoba, et le premier prix pour le beurre de beurrerie fut remporté par M. S. M. Barré à l'exposition de la Puissance tenue à Ottawa la même année. En 1893 M. David Shunk de Ste Anne et M. S. M. Barre remporterent 99 sur 100 points, pour le fromage à l'exposition universelle de Chicago, et M. E. A. Struthers de Russell Manitoba remporta aussi un diplome et une médaille pour le beurre de sa fabrique. On vient d'apprendre que du fromage de la fromagerie de St. Anne faisait parti du lot de fromage Canadien qui a remporté le Grand Prix à l'exposition universelle de Paris de sorte que la province du Manitoba à droit à une part de ce grand succes.

(A suivre.)

La France

A propos de guerre en Chine, les lettres du ministre de France, M. Pichon sont venues éclairer d'un jour nouveau les idées que l'on avait sur le Céleste Empire. Et les correspondants des grands journaux parisiens : le "Figaro" le "Temps", le "Journal" et le Matin", racontent une foule de faits inédits d'une grande beauté. Parmi toutes ces anecdotes, je ne citerai que celle-ci : Le lieutenant Piquerez, à la tête d'une compagnie, a réussi à rendre libre la route, et quoique blessé mortellement, il arrive devant son commandant, se raidit et joint les talons, faisant le salut militaire, il lui dit : "Mon commandant, je suis mort, mais la la route est libre." Et il meurt.

Nous recommandons la lecture de ces articles sur l'armée française, en Chine, à tous ceux qui crient contre la France ou qui affirment que sa force s'en va

Le Senat

La mort du sénateur McInnes crée un nouveau vide dans le Sénat

Quand les libéraux sont arrivés au pouvoir, ils avaient 9 sénateurs.

Maintenant, ils en ont 29.

Il y a trois vacances : 1 par la mort du sénateur McInnes ; 2 par suite de l'absence de 2 ans des sénateurs Reesor et Frank Smith dont l'un est libéral (Reesor) et l'autre conservateur.

Par suite, les libéraux, une fois les nominations faites auront 30 votes de leur coté.

Le sénat se compose de 81 membres et 41 est la majorité mathématique.

Mais, avec 30, les libéraux sont capables dans bien des cas si leurs amis sont là, de pouvoir commander.

Les revers de la medaille

Désirs princiers.

Les grands de la terre ne sont pas toujours les plus heureux, et pour s'en persuader il suffirait de consulter l'Album de la duchesse d'Argyll. qui a consigné les réponses à la demande qu'elle avait adressée récemment aux empereurs, rois et princes d'Europe.

La question était : 'De qui ou de quoi êtes-vous envieux ?"

Le prince de Galles a répondu : Je suis envieux de l'homme auquel il est permis d'être légèrement indisposé sans qu'à travers l'Europe se répande la nouvelle : "Son Altesse est gravement malade" : qui peut prendre son déjeuner sans que les journaux disent : "Son Altesse a mangé avec beaucoup d'appétit" : qui peut aller aux courses sans qu'on écrive : "Son Altesse a parié gros jeu" : en un mot de l'homme qui appartient à sa famille et dont les mouvements ne sont pas épiés et faussement interprétés.

De la princesse Charles de Danemark, princesse Maud de Galles: "Quand je peux faire un tour à bicyclette, me vouer entièrement à mon chez moi et à mes devoirs, je n'envie personne: mais quand je dois être Altesse Royale, j'envie le sort de tout le monde. "

De Guillaume II : "Il n'y a qu'un homme dont je ne suis pas jaloux : celui qui n'aime pas sa patrie. "

De l'empereur François-Joseph "J'envie le sort de quiconque n'est pas empereur."

Du tsar : "Je suis sincèrement envieux de toute personne qui n'a pas à sa charge les soucis d'un immense empire, qui n'a pas à compatir aux souffrances d'un peuple."

Recreation

LE JEU DES QUINZE PION

Prenez 15 pions, du jeu de dames, ou bien 15 bouts d'allumettes et proposez à un de vos amis le jeu suivant :

Chaque joueur doit prendre sur la table, 1, 2 et 3 pions, suivant son choix.

Celui qui sera forcé de prendre le dernier pion sera le perdant. Or, voici le moyen infaillible pour gagner à ce jeu

Il faut que le joueur désireux de ne pas ramasser le dernier pion s'assure la prise du 14e pion, et pour cela il doit posséder le 10e et auparavant le 6e et le second.

Vous voyez que ce n'est pas bien compliqué ; il vous suffira de vous rappeler les chiffres suivants ; 2, 6, 10 et 15.

1ER EXEMPLE.

1er coup. Le 1er joueur prend 1 pion.

— Le 2e joueur prend 1 (le 2e).

2e coup. Le 1er joueur prend 1 (le 3e).

— Le 2e joueur prend 3 (le 6e).

3e coup. Le 1er joueur prend 1 (le 7e).

— Le 2e joueur prend 3 (le 10e).

4e coup. Le 1er joueur prend 1 (le 11e).

— Le 2e joueur prend 3 (le 14e).

Il reste un pion pour le premier joueur qui perd forcément.

Un Curieux Cas

Croirait-on qu'il existe quelque part un individu assez original pour passer près de la moitié de sa vie dans l'eau ! Ce personnage excentrique, dont nous regrettons de ne pas savoir le nom habite aux environs de Chesterfield, dans le Derbyshire, et, depuis quelque dix ans. se livre à une longue série d'exercices, aquatiques, dont voici le programme régulièrement suivi chaque jour :

Levé dès quatre heures du matin, il se plonge aussitôt dans la grande piscine d'eau froide qu'il a fait installer au rez-dechaussée de son cottage. Cette première immersion dure jusqu'à sept heures, après quoi notre homme amphibie prend son petit déjeuner. Dès neuf heures, douche écossaise dans une salle de bains spéciale. Puis, promenade jusqu'au dinner, et, aussitôt après, sieste dans la piscine, de deux à six heures. De même, après le souper, bain, de repos qui ne dure jamais moins de trois heures et demie.

L'existence bizarre de cet homme poisson a été révélée par une récente demande en divorce formulée par sa femme devant le tribunal de Chesterfield.

Les juges, touchés de compassion, n'ont pas hésité, est-il besoin de le dire, à rendre sa liberté à cette malheureuse créature dont le mari tenait à passer près de douze heures dans le sein d'Amphitrite......

SUITE DE TRAVAUX EXCESSIFS

A la suite de travaux excessifs beaucoup de personnes perdent l'appetit. Elles doivent faire usage des PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD qui leur rendront l'appetit et la vigueur.

—Mes frères, disait le prédicateur, il y a trois genres d'orgueil : celui de la naissance, celui des richesses et celui des talents. De ce dernier je ne parlepas, car personne ici n'en a.

Revue du Marche

Le blé commence a être expédié, et les envois augmentent de semaine en semaine. Cette semaine 980 wagons ont été insinspectés à Winnipeg alors que 741 seulement l'avaient été la semaine dernière.

Une bonne partie de ce blé, va directement dans les grandes meuneries, Ogilvie ou Lac des Bois.

Un fait remarquable est que cette année le gros de l'expedition du blé au lieu de se faire par Buffalo et New-York pour l'exportation, s'est dirigé à l'est sur Montréal.

Les meuneries d'Ontario sont à la recherche du blé du Manitoba et la semaine dernière des demandes ont été faites offrant de payer 92 cts pour No. 1 dur.

Les propriétaires d'élévateurs, aussi bien que les marchands de grains se plaignent amèrement de n'avoir aucun profit jusqu'à ce jour en raison de la petite quantité de produits et des prix élévés qui n'ont cessé d'exister. Beaucoup d'elevateurs fermeront sans doute d'ici peu.

A Winnipeg les affaires sont bonnes ; et l'on signale de tous côtés, plus de facilités dans les reconorements de comptes.

La saison d'hiver s'annonce comme favorable pour le travail dans les chantiers ; l'on se plaint de ne pouvoir trouver suffisamment de bras. Cette activité dans les chantiers ne contribuera pas peu à aider la Province et à contrebalancer la semi disette de blé.

—

MARCHE DE WINNIPEG.

Blé No 1 dur 79 cts livré à Fort William.
Blé No 2 dur 75 cts ½.
Blé No 3 dur 69 cts ½.
Blé No 3 northern 13 cts ½.
Blé tough 2 hard 69 cts.
Blé tough 3 hard 63 cts.
Blé tough 3 northern 60 cts ½.
Farine, Lac des Bois 5 roses $2.10.
Farine, Red Patent $1.95.
Farine, Medora $1.60.
Faiine, XXXX $1.35.
Farine, Ogilvie Hungarian $2.10.
Farine, Glenora $1.95.
Farine. Manitoba $1.60.
Farine, Imperial XXXX $1.20.
Issues, Son, $12 la tonne en poches.
Issues, Gru, $14 la tonne en poches.
Groins Cassés, Orge et Avoine $23 la tonne.
Blé, on qaye dans la Province de 50 à 68 cts. La qualité générale étant No. 3 uorthern.
Avoine, en chars a Winnipeg, on paye 34 à 35 cts. En campagne on achete de 27 à 28 cts.
Orge, de 34,à 36 ctt.
Lin, 01.40 à .1.45.
Foin, de $7.00 à $7.50.
Beurre ordinaire de 14 à 13 cts ½.
Beurre frais de à 16 ctr.
Legumes. Patates 40 cts.
Oenfs, 18 cts pour oeufs frois

HISTOIRE AUTHENTIQUE

Voici une histoire courte, mais bonne : Le BAUME RHUMAL est le remède par excellence contre les affections de la gorge et des poumons.

POUR RIRE

M. Lebuver a l'habitude de boire deux verres tous les jours après son bain. Quelqu'un lui demande pourquoi il boit deux verres quand un devrait suffire.

—Voyez - vous, répondit-il, quand j'ai bu un verre après mon bain, je me sens devenu un autre homme ; alors l'autre homme tient aussi à en boire un.

—

—Ma tante, je veux faire passer mon chemin de fer par ici.

—Non, tu ne peux pas ; je ne tiens pas à changer de place maintenant.

—Très bien, ma tante, je vais annoncer qu'il y a une grosse vache sur la voie.

—

Jeune homme d'avenir.

—Papa, est-ce que tu pourrais me donner dix sous pour que j'en donne deux au pauvre aveugle qui est à la porte ?

—

—Que vous avez l'air négligé ! pourquoi ne vous habillez-vous pas plus soigneusement ? Vous savez bien que le proverbe dit : l'habit fait l'homme !

—Très vrai, mais l'homme ne veut plus me faire des habits.

LE VOULEZ-VOUS ?

Voulez-vous guérir votre rhume ? Employez le BAUME RHUMAL, le seul remède véritablement efficace.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité du 14 octobre 1900

Stations et iours.

Stations et jours		
Winnipeg, Gladstone, Makinack, Danphin, etc., Mardi, Jeudi et Samedi,	7 30	17 45
Dauphin, Makinack, Gladstone etc à Winnipeg, Lundi, Mercredi et Vendredi	11 40	22 30
Winnipeg à Winnipegosis, Mardi	7 30	21 15
Winnipegosis à Winnipeg Mercrrdi,	7 15	22 30
Dauphin à Swan River et Terminus, Mercredi et Samedi	8 20	19 40
Terminus et Swan River à Dauphin, Lundi et Jeudi	7 00	18 20

	Est	Ouest	arrivée
Dauphin à Gilbert Plain, Mardi		12 30	14 15
Vendredi		7 00	8 45
Gilbert Plain à Dauphin Mardi	15 15		17 00
Vendredi	9 30		11 15
Winnipeg à Warroad et Stations intermidiaire, Lundi et Jeudi	8 20		15 50
Warroad à Winnipeg et intermédiaires Mardi et Vendredi		9 k	16 40
Winnipeg à Bedford et intermediaire, Mardi Mercredi, Jeudi, Samedi	8 20		12 05
Bedford à Winnipeg, et intermidiaires, Mardi Mercredi, Veneredi, Samedi.		12 40	16 40

D. B. Hanna,
Superintendant,
WINNIPEG.

ECOLE DE LAITIERE DU MANITOBA

—

La Sixième session s'ouvrira le 7 janvier, 1901.

—

Cours complet d'instruction pour :
La laiterie à domicile.
Fabrication du beurre.
Fabricatien du fromage.
Et tous travaux se rattachant à l'industrie laitière.

—

Pour informations et formules d'application écrivez à,

C. A. MURRAY.
Superintendant de la laiterie.
Winnipeg Man.

LA GUERRE .... LA GUERRE.........

En guerre contre la toux, le rhume la bronchite. Le BAUME RHUMAL est une arme terrible contre tous ces gens-là.

(Suite de la 2ième page.)

gage est très désirable, l'histoire démontre qu'elle n'est pas indispensable. La Suisse, l'Angleterre, le Canada, prouvent le contraire.

L'Ecosse aussi était à moitié gaélique. Une exception vraiment ! Peut-on citer un aussi grand nombre de nations qui ont atteint à la liberté et à la prospérité alors qu'on y parlait qu'une seule et même langue.?

Ne nous troublons pas outre mesure parce qu'on parle français et anglais en ce pays ; en quoi cela a-t-il été jusqu'ici un obstacle au succès superbe de la Confédération ?"

Ne pourrions nous pas citer aussi l'exemple de la Bretagne dont grand nombre d'habitants parlent encore le Gaelique, et cependant quelle province à été plus intimement unie à la France depuis tant de siècles ?

Elections Municipales

Nous prions nos correspendants et amis du Manitoba et du Nord-Ouest de nous faire parvenir les resultats des Elections dans tous les centres français, afin de publier un tableau des differents elus, tableau fort interessant pour tous nos lecteurs.

Les Elections Federales

Le greffier de la couronne en chancellerie a reçu, à l'exception de un ou deux retours, tous les rapports officiels du vote des 65 districts électoraux de la province de Québec. Le gouvernement Laurier à remporté dans cette province une victoire de 27,873 voix. Il y a eu un grand nombre de majorités individuelles d'au delà de 1000 voix, y compris celle de Sir Wilfrid Laurier qui à été de près de trois mille voix.

Si les 92 divisions électorales d'Ontario qui ont élu un majorité conservatrice, à Ottawa, avaient eu les mêmes limites qu'elles ont pour la législature provinciale, les libéraux auraient été en majorité de 14 voix, au lieu d'être en minorité. Mais le gerrymander de Sir John a savamment détruit l'échiquier électoral de cette province au bénéfice du parti conservateur.

L'injustice de ce morcellement sera plus évidente encore quand séront livré les chiffres exacts de la dernière élection.

Les 37 députés libéraux élus ont reçu ensemble 187,234 voix et les 55 députés conservateurs, 190,418, d'où une différence de 3,184 voix.

Or, la représentation est basée sur un député par 22,000 habitants.

Ces chiffres sont suffisament éloquents. Dix-huit représentants pour trois mille électeurs, c'est un peu fort. Nous sommes volés.

AVIS.

Les cours de l'Ecole Normale, pour les instituteurs français, commencent le 3 janvier, 1901, et se continueront pendant dix semaines. Les cours se donneront à St. Boniface, dans la salle du Bazar, audessus du magasin de M. J. B. Leclerc.

R. GOULET, JR.,
Inspecteur des Ecolcs.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les presentes donné que John Higgs Brewster, section trente trois (33) dans le Township Sept (7), Rang dlx (10) Ouest du premier principal Meridien dans la Province de Manitoba dans la Municipalité de Norfolk Sud, Cultivateur dans la dite Province, fera application au Parlement du Canada, à la Session prochaine pour obtenir un bill de divorce d'avec sa femme Easter Brewster résidante dans la dite Municipalité pour adultère.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 8ème jour d'Août A. D. 1900.

CAMERON & PHILLIPS
Solliciteur pour le Demandeur.

BELCOURT & RITCHIE,
Agents à Ottawa pour le Solliteur du Demandeur.

AVIS

Par ce présent avis, application sera faite au Parlement du Canada à la prochaine session, par la Cour Suprême de l'Ordre Independant des Forestiers pour un acte:

1o. Déclarant que tous les débits, intérêts, droits, créances, effets, propriétés mobilières et immobilières et mixtes appartenant à la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers incorporé sous les stipulations du chapitre 167 de R. S. O., 1827 (la Provincial Corporation), furent depuis le second jour de mai 1899 investis dans la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, incorporé par un acte du Parlement du Canada, chapitre. 104. de 1889 (Dominion Corporation).

2o. Déclarant que les Membres dans la dite Provincial Corporation, le dit second jour de mai, 1889, devinrent, à, la dite date, Membres de la dite Dominion Corporation et soumis aux lois en vigueur.

3o. Pour les amendements suivants et autres de son acte d'incorporation et de l'acte amendé.

(a) Chapitre revu 104 de Statuts de 1889, section 4, comme amendé par le Chapitre 51 des Statuts de 1896, section 1, pour concorder la dite section avec le Chapitre 120 des Statuts d'Ontario de 1896, en supprimant les mots "trois cent cinquante mille dollars dans la troisième ligne de la dite section et en y substituant les mots " la valeur annuelle ne doit pas excéder la somme de 20,000 dollars."

(b) Changement du dit chapitre 104 des statuts de 1886, Section 6, en insérant après les mots "ou de quelque province de l'Etat" da..s la septième ligne de la dite section 50 de l'Acte d'Assurance."

(c) Changement du dit Chapitre 51 des Statuts de 1896, Section 4, sous-section 3, en insérant les mots "ou en l'absence du Suprême Chef Forestier, L'Ex-Haut Chef Forestier" après les mots "suprême Chef Forestier, dans la seconde ligne de la dite sous-section.

(d) Changement du dit Chapitre 51 des Statuts de 1896, Section 4, sous-section 7. en substitutant les mots". Cette Société de Secours Mutuels" aux mots "cette Société" dans la cinquième ligne de la dite sous-section.

(e) Changement du dit Chapitre 51 des Statuts de 1896 Section 4, sous-section 8, en substituant les mots "système de Société de Secours Mutuels" pour les mots "Système d'assessement " dans la première ligne de la dite sous-section.

(f) Changement du dit Chapitre 51 des Statuts de 1897, Section 10, en substituant le mot "Taxes" aux mots "Taxe de Capitation" dans la seconde ligne et la dixième ligne de la dite section.

(g) Déclarant le titre court de la Suprême Cour de l'Ordre Indépendant des Forestiers devant être "L'Ordre Indépendant des Forestiers."

Ecrit et daté à Toronto ce 20ième jour de novembre, 1900.

JOHN McGILLIVRAY, Q. C.
Avocat pour les solliciteurs.

Consultations gratuites.

Les personnes malades qui désireraient consulter nos médecins spécialistes, feront bien d'écrire pour notre blanc de questions Nous ne chargeons absolument rien pour les conseils donnés. Nos médecins soignent les hommes et les femmes également. La Cie Médicale Franco-Coloniale, propriétaire des Pilules de Longue Vie Chimiste Bonard.

No. 202 Rue St Denis, Montréal Que

Pour cause de liquidation

$20,000, valant, d'habillements, Fourrures, Souliers, vont être sacrifiées, et vendus à vil prix.

Costumes d'enfants, 2 morçeaux, prix régulier	$2 pour	$1.25
" " 3 " " "	$3 "	$2.00
Costumes d'hommes en tweed " "	$5 "	$2.60
Pantalons d'hommes, 75c $1. et au-dessus		
Jacquettes de femmes en coon de	$20 à	$25
Paletots d'hommes " "	$10 à	$25
Bottines Pardessus pour hommes $1 la paire.		
" " " enfants 75c la "		
Caoutchoues pour hommes 65 cts et 40 cts.		
" " " No. 2 20 cts, 25 cts.		
Tricots de dessous pour hommes 35 cts 40 cts et 50 cts.		
Paletots pour hommes	$3.50 à	$5.00
" " garçons	$3.00 à	$4.00

Tout est vendu à perte sur le prix de gros.

342 Main Street, T. FINKELSTEIN.

LE SANG C'EST LA VIE.

Régénération du sang par le

VIN St MICHEL

La plupart des maladies qui nous affligent ont pour cause, la faiblesse ou l'altération du sang. C'est dans le sang que tous nos organes puisent les éléments nécessaires à leur nutrition. Le VIN ST-MICHEL répare les désordres de ce fluide nourricier, il lui rend sa composition normale, il le purifie, le fortifie et l'enrichit et par là assure une santé robuste aux personnes les plus pâles et les plus faibles. Avec le VIN ST-MICHEL,

c'est la Force, la Vigueur, la Vie.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montreal, seuls agents pour l'Amerique du Nord
Depositaires aux Etats Unis :
WEEKS, POTTER CO'Y, 360 Rue Washington, Boston, Mass.
WALTER CARON, 109 Blue Island Ave., Chicago, Ill.

EN VENTE CHEZ
RICHARD & CIE.,
365 Rue Main, Winnipeg.

CARTES PROFESSIONNELLES.

EDOUARD JOBIN, Marchand de Bois, d'Instruments d'Agriculture. — Agent pour la vente de terrains aux environs de St.-Claude, à proximité des Stations.—Paiements faciles, bas prix.
SAINT-CLAUDE, Man.

J. T. HUGGARD, AVOCAT, Solliciteur, Notaire, 435. rue Main, Winnipeg. Téléphone 335.

C. HENRI ROYAL, AVOCAT. &c., 367 rue Principale, Winnipeg.—Audessus du magasin Richard.

A. J. H. DUBUC, AVOCAT, Solliciteur, Notaire.—Chambre 313, McIntyre Block, Winnipeg. Téléphone 334.

M. C. CLARKE, L. D. S., — DENTISTE, 532, rue Main, Winnipeg, au-dessus du magasin de M. Geo. Craig.

C. P. BANNING, D.D.S., L.D.S
DENTISTE
204 McINTYRE BLOCK.
Heures de bureau, 9-12 a. m., 2-5 p. m.
Phone 110

JOSEPH LECOMTE, NOTAIRE.—Argent à Prêter. Terres à vendre dans toutes les paroisses du Manitoba. — 366 rue Main



Du 3 Decembre au 31

EXCURSION

—A—

MONTREAL.

Et tous les points de l'Est et les Provinces maritimes.

$40

Excursion a la

Californie

Mexico et tous les endroits du Sud.

Prix du transport des passages au Manitoba, 3 cent du mille. Livres de billets pour 1000 milles à 2½ mille en vente chez tous les agents.

Le nouveau train Transcontinental, " North Cost Limited" le plus beau train de l'Amerique a été inaugurée. Deux train par jour est, et ouest.

J. T. McKENNEY, City Pas. Agt., Winnipeg.
H. SWINFORD, General Agent, Winnipog.
CHS. S. FEE. et G. P. & T. A.. St. Paul.

HORAIRE CONDENSÉ

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco..............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.30 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires......................
Laisse chaque jour, Dim excté 4 30 p.m
Arrive Lundi Merc. et Vend,10 35 p.m.
Arrive Mardi Jeudi et Sam, 11 59 a.m.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon ; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin ....
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.45 a.m
Arrive mardi, jeudi samedi......... 4.30 a.m

SANS RETARD

Les pertes de sang par hémorragie ou autrement demandent sans retard un régime aux PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD qui fera du sang nouveau et purifie.

The Bankrupt Stock Buying Co.

—:o:—

565 et 567 rue Main

Une porte au Sud de l'Hotel Brunswick

Toujours en Avant

Grand fond de banqueroute en vente

Nous avons achete le fond de M. J. C. Binns de Portage du Rat

Se montant de $20,000, avec 40 % de discompte sur le prix comptant.

Ces marchandises arrivent chaque jour à notre magasin, et il nous faut les revendre de suite.

Ce fond comprend des effets pour hommes et enfants, des fournitures pour hommes, Souliers bottines, caoutchoues, couvertures, en somme tout dont les hommes se servent.

Pour faciliter la vente et rentrer plus vite dans notre argent nous donnerons doubles timbres de commerce à partir du 16 Nov.

Nos marchandises sont vendues à des prix inferieurs à ceux pour lesquels les marchands peuvent les acheter.

The Bankrupt Stock Buying Co.

Coin des rues Main et Rupert

Une porte au Sud de l'Hotel Brunswick

NOUVELLES LOCALES.

Nous avons du temps froid depuis quelque jours.

Sortie du Club de Raquette le Voyageur ce soir.

Mardi prochain la votation pour les conseillers municipaux.

M. Arbutnout a été maire de la ville de Winnipeg par une majorité audela de 700 voix.

Un incendie lundi dernier a détruit les batisses entre le Queens hotel et la rue Main.

Mesdames Horace Chevrier et Alf. Levêque sont partie lundi dernier pour un voyage de quelques jours à St. Paul Minn.

Samedi dernier à la bénédiction du St. Sacrement à la cathédrale de St. Boniface, 37 filles ont été reçues enfant de Marie. Le sermon de circonstance a été donné par Sa Grandeur Mgr. Langevin. La collecte fut faite par Melles Anna Goselin et Josephine Genthon.

N'oubliez pas d'aller chez ALLAIRE & BLEAU pour vos ferronneries, ferblanteries, huiles et peintures, papier à bâtisse, poêles à cuisine, fameux poêles (air tight excelsior) le meilleur poêle à chauffer sur le marché.

Le Prochain Cardinal

Le bruit cour tavec persistance que Mgr. Duhamel archevèque d'Ottawa va recevoir la pourpre cardinalice.

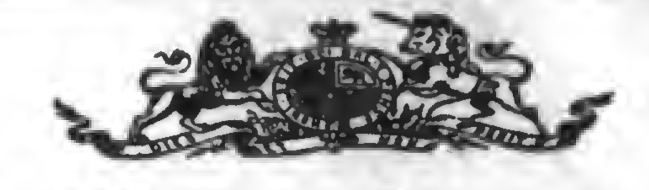
Il semble bien que cette rumeur, repose sur des renseignement certains.

Instituteur.

On demande, pour le 1er janvier, un instituteur ou une institutrice dument qualifiés pour enseigner le français et l'anglais. S'adresser à M. MOISE COURCHENE, Oak Lake, Man.

NOUVELLE ACENCE

M. Eugène Defoy, Marchand de St. Boniface, Man., des PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, et sont actuellement en état de fournir a toutes demandes de gros et de détail aux même prix qu'à Montréal.



LE NORD-OUEST CANADIEN

——o-o——

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de prem ère qualité sont mis en ventepar les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulière